

DEMANDE

D'INSTALLATION OU DE REHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les renseignements demandés dans ce document permettront au Service Public d'Assainissement Non Collectif de donner un avis technique sur la conception et l'implantation de votre projet d'assainissement. Un dossier complet et bien préparé raccourcira les délais d'instruction et de réponse.

Numéro de dossier :

Déposé le :

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

Service Public
d'Assainissement Non
Collectif
(SPANC)
CS 40868
13626
AIX EN PROVENCE
CEDEX 1

Tél. : 04 42 91 55 76
Fax : 04 42 91 55 77

Numéro Azur : 0810 494 494

Documents téléchargeables
sur internet :

www.agglo-paysdaix.fr

Accueil du public sur rendez-vous

Au Decisium, Bâtiment A2
Rue Mahatma Gandhi
Quartier du pont de l'Arc
AIX EN PROVENCE



Document mis à jour le 02/08/2006

COMMUNE

DEMANDEUR

NOM, Prénom :

Adresse :

Tél. :

Portable :

Mail :

PROJET SITUE A

Adresse :

Réf. cadastrales :
(Ex. : AC 0089)

Superficie :

NATURE DU PROJET (Cocher la case correspondant à votre cas)

- Construction neuve
 Extension de locaux existants
 Réhabilitation d'une installation d'assainissement existante (Remise aux normes)

Si le projet est déposé dans le cadre d'une demande d'urbanisme, préciser la nature et le numéro de la demande d'urbanisme :

- Permis de Construire N°:
 Déclaration de Travaux N°:
 Permis de Lotir N°:

Si la demande fait suite à un Certificat d'Urbanisme, préciser le numéro du Certificat d'Urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme N°:

ALIMENTATION EN EAU POTABLE (Cocher la case correspondant à votre situation)

- Eau de la ville
 Eau de la Société du Canal de Provence traitée
 Puits ou forage Si oui, a-t-il fait l'objet d'une déclaration auprès de la DDASS?
 Oui Non

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT RETENUE

L'ensemble des eaux usées : les eaux provenant des toilettes et celles issues des cuisines, salles de bains, machines à laver doivent être recueillies, traitées et infiltrées dans le sol.
Les eaux pluviales provenant des toitures ou du ruissellement naturel sur la parcelle, ne doivent en aucun cas être admises dans l'installation ou dirigées vers la zone d'épandage.

PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

Parmi les possibilités présentées ci-dessous, préciser les caractéristiques de celle que vous retenez.
Pour chaque élément du dispositif, donner le nombre d'éléments à installer et le volume de chacun.
(Ex. : Fosse toutes eaux : 2 Volume : 3 m³ et 4 m³)

FOSSE TOUTES EAUX ET APPAREILS ANNEXES



- Fosse toutes eaux : Volume : (3 m³ minimum)
- Pré filtre intégré : Volume :
- Pré filtre séparé : Volume :
- Bac à graisses : Volume : (200 l eaux de cuisine uniquement, 500 l eaux ménagères)

OU

AUTRES DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT : (DECANTEUR DIGESTEUR, MICROSTATION ** (voir page 4)...))

- Préciser la nature et le volume du prétraitement à installer :

.....

.....

.....

.....

VENTILATION DU DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT

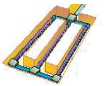
La réglementation impose l'installation d'une ventilation en amont et d'une ventilation en aval du dispositif de prétraitement. Ces ventilations sont réalisées à l'aide de canalisations d'un diamètre de 100 mm. Elle doivent être remontées en toiture.

TRAITEMENT DES EAUX USEES : EPURATION ET INFILTRATION DANS LE SOL

Parmi les possibilités présentées ci-dessous, préciser les caractéristiques de celle que vous retenez

TRANCHEES D'EPANDAGE (OU TRANCHEES D'INFILTRATION)

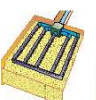
Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée : m
Longueur totale des tranchées : m



OU

LIT D'EPANDAGE (OU PLATEAU D'EPANDAGE)

Nombre de drains : Superficie du lit d'épandage : m²



OU

FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE (OU LIT FILTRANT)

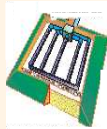
Nombre de drains : Superficie du filtre à sable : m²



OU

TERTRE D'INFILTRATION

Nombre de drains : Superficie de la base : m²
Superficie du sommet : m²



OU

AUTRE TYPE DE TRAITEMENT

Préciser la nature et le dimensionnement du traitement à installer :

.....

.....

.....

.....

DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS

Si l'un des éléments mentionnés ci-après est à installer sur votre système d'assainissement, cochez la case correspondante et renseignez les informations demandées.

CHASSE AUTOMATIQUE (CHASSE A AUGET, AUGET BASCULANT)

Volume des bachées : l

SYSTEME DE RELEVAGE DES EAUX **

Nombre de pompes avant la fosse :

Volume du / des postes : l

Nombre de pompes après la fosse :

Volume du / des postes : l

**** OBLIGATIONS CONCERNANT LES APPAREILS ELECTROMECHANIQUES**

Afin de pallier à tout risque de nuisance en cas de panne, la réglementation impose plusieurs dispositions concernant les appareils électromécaniques (pompe de relevage, microstation...) : un contrat de maintenance, une alarme sonore ou visuelle signalant les pannes, un dispositif de stockage permettant une rétention des eaux produites sur 72 heures, ou à défaut, un doublement des pompes de relevage.

LE DEMANDEUR S'ENGAGE :

- A réaliser l'installation d'assainissement conformément au projet décrit dans le présent formulaire, après validation du SPANC et conformément à la réglementation et aux règles de l'art en vigueur***.
- A prévenir les techniciens du SPANC 4 jours avant le début des travaux d'assainissement afin de programmer la visite de contrôle de bonne exécution de l'installation avant remblaiement.
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le cadre de l'instruction du présent dossier.

Fait à :

Le :

Tous les renseignements sont certifiés exacts

Signature du demandeur ou de son représentant

.....

*****REFERENCES REGLEMENTAIRES** : Arrêté interministériel du 6 mai 1996, Arrêtés préfectoraux du 9 mai 2000 (Bouches du Rhône) et du 6 janvier 1998 (Vaucluse).

REFERENCES TECHNIQUES : DTU 64.1 (XP 16-603) d'août 1998. « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome » diffusé par l'AFNOR et le CSTB (en cours de révision).

AVIS TECHNIQUE DU SPANC

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Voir prescriptions ou observations dans l'avis joint.

Commentaires :

.....
.....
.....

Fait à Aix en Provence, le :

Signature du technicien

Signature du Chef de Service

.....

.....

Je soussigné(e), Mademoiselle, Madame, Monsieur (1),

déposant une demande de création ou de réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif,

à l'adresse suivante : sur la/les parcelle(s) n° :

.....
.....
.....

atteste sur l'honneur, qu'aucun point d'eau, destiné à la consommation en eau potable, n'est présent à moins de 35 m du système d'assainissement non collectif projeté, décrit dans le présent dossier, sur ma propriété ou sur une propriété mitoyenne.

Pour faire et valoir ce que de droit,

Fait à : Le :

Signature du demandeur

(1) Rayer les mentions inutiles